

École Évangéline

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école secondaire Évangéline définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs du CSSDM sont **l'audace** , **la bienveillance** , **l'efficacité** et **l'engagement** .

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Évangéline est un milieu riche d'une population scolaire constituée presque exclusivement de familles issues de l'immigration. En effet, plus de la moitié des élèves sont nés à l'extérieur du Canada (1^{re} génération) et 98 % d'entre eux ont au moins un parent né à l'extérieur du Canada (2^e génération). Ces jeunes, aux divers parcours migratoires, maîtrisent déjà une ou plusieurs langues autres que le français. Malgré les défis relevant de l'immigration, dont la méconnaissance du système scolaire québécois, de nombreux élèves et leurs parents valorisent l'éducation, l'engagement et la réussite.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école Évangéline est principalement un établissement secondaire de 2^e cycle. La très grande majorité de ses élèves ont débuté leur parcours au secondaire à l'école La Dauversière. Les deux équipes-écoles, leurs précieux partenaires communautaires et les parents, présents et impliqués, collaborent positivement à la réussite et au mieux-être des élèves. L'élève d'EVLA* vit quelques transitions, lesquelles sont soutenues par diverses initiatives du milieu qui lui permettent de bien s'adapter à cette réalité et aux enjeux qui en découlent. L'école sert également de point de service pour des adolescents ayant le trouble du spectre de l'autisme (TSA). L'inclusion des jeunes du secteur TSA est un enrichissement humain d'une grande valeur et une force du milieu.

Évangéline est un milieu riche d'une population scolaire constituée presque exclusivement de familles issues de l'immigration. En effet, plus de la moitié des élèves sont nés à l'extérieur du Canada (1^{re} génération) et 98% d'entre eux ont au moins un parent né à l'extérieur du Canada (2^e génération). Ces jeunes, aux divers parcours migratoires, maîtrisent déjà une ou plusieurs langues autres que le français. Malgré les défis relevant de l'immigration, dont la méconnaissance du système scolaire québécois, de nombreux élèves et leurs parents valorisent l'éducation, l'engagement et la réussite.

Des mesures de soutien sont mises en place afin d'accompagner au quotidien nos élèves :

- Des classes de mesures d'appui en français et en mathématique (3^e secondaire) ;
- Des classes régulières où les élèves bénéficient d'un soutien à l'apprentissage du français, d'enseignants-ressource, de psychoéducation, d'orthopédagogie et d'éducation spécialisée.

Tous ces groupes cohabitent dans un même environnement bienveillant, sécurisant, stimulant et stable.

D'autres mesures de soutien telles que l'aide aux devoirs, le tutorat et le travail en sous-groupes sont mises en place pour la réussite de tous. Diverses actions de la part du milieu et de ses intervenants sont aussi en place afin de bien guider l'élève vers la diplomation ou la qualification adaptée à ses besoins.

Afin d'offrir une expérience scolaire enrichissante et personnalisée, Évangéline propose les options Individus et Sociétés, Arts Mix Médias, Art et psychologie, Design, Histoire du cinéma, Histoire du 20^e siècle, Multisports, Sigma (enrichissement en Science et en Mathématique) et Chimie-Sciences physiques. Ces options, de même qu'un vaste choix d'activités parascolaires et d'équipes sportives, permettent à nos jeunes d'explorer leurs intérêts, de développer leurs habiletés dans plusieurs domaines et de se déployer à leur plein potentiel.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- L'implication des parents
- La collaboration au sein de l'équipe-école
- La collaboration avec les organismes et les divers partenaires
- Les initiatives du milieu
- La diversité culturelle
- Le nombre d'élèves par niveau
- L'inclusion du secteur TSA
- La valorisation de l'éducation
- Les mesures de soutien et d'accompagnement
- Le soutien pédagogique
- La qualité des relations entre le personnel et les élèves
- Le système disciplinaire
- L'accompagnement dans le système scolaire
- L'offre pédagogique (options et profils)
- Les activités parascolaires (offre et participation)
- La vie étudiante et le sentiment d'appartenance

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- La transition entre le primaire et le secondaire
- La transition entre La Dauversière et Évangéline
- La transition entre les secteurs : Accueil vers régulier, AMPLI vers régulier, CPF vers régulier
- Les pratiques d'encadrement
- Les pratiques évaluatives
- La langue d'usage, autre que le français, utilisée à l'extérieur de l'école
- La méconnaissance du système scolaire québécois
- La proportion d'élèves ayant un travail rémunéré et le nombre d'heures travaillées par semaine

Annexe

Extrait de la réunion du CÉ du 14 juin 2023
Résolution : 001-281-CÉ 22/23

c. Projet éducatif 2023-2027 (adoption)

o Dépôt de la version finale qui comprend trois orientations et des cibles chiffrées réalistes et atteignables :

- Littéracie = Accroître de 4 % le nombre d'élèves qui auront 70 % et plus en lecture
- Numératie = Augmenter de 4 % le pourcentage d'élèves qui auront 70 % et plus dans la compétence « Résoudre des problèmes

• Diplomation-Qualification = Réduire de 3 % le taux d'élèves qui quitteront EVLA sans diplôme ni qualification

o La direction répète l'importance et la pertinence de la présence des cibles chiffrées dans les orientations. Elles nous permettront d'avoir en main des outils d'analyse pertinents, de faire des suivis réguliers et de réajuster les actions. Elle insiste également sur l'idée que le plus important sera d'élaborer des moyens qui auront un impact immédiat sur la réussite des élèves. Les moyens reliés au PÉ seront élaborés à l'automne prochain.

o M. Djondo mentionne qu'il aurait aimé entendre la position des enseignants au sujet des cibles chiffrées qu'ils boycottent.

o Adoption, vote proposé :

4 Personnes en faveur – 1 Contre - 1 Abstention

(Deux membres du personnel absents et deux élèves absents)

***PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 – CADRE LÉGAL EN SOUTIEN À SON ADOPTION:**

PRÉAMBULE : Suite à l'analyse de situation qui nous a permis de faire un portrait de l'école, de définir son contexte par son environnement interne et externe, par ses forces et ses zones de vulnérabilité ;

suite aux différentes consultations qui nous ont permis de déterminer les priorités autour desquelles le milieu souhaite orienter ses actions pour améliorer la réussite des élèves. Ces orientations sont en lien avec la mission de l'école soit instruire, socialiser et qualifier. Voici le nouveau projet éducatif 2023-2027 de l'école secondaire Évangéline.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 74 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement de l'école Évangéline doit adopter le projet éducatif de l'école, au plus tard le 30 juin de l'année en cours ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 74 de la LIP, le conseil d'établissement a analysé la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la société qu'elle dessert ;

CONSIDÉRANT que le CÉ, sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

CONSIDÉRANT que chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, d'autres membres du personnel de l'école ainsi que de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

CONSIDÉRANT que le CÉ s'est assuré de la participation des personnes intéressées par l'école, dans la préparation de ce projet (art. 74, 2e paragraphe) ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du directeur, Martin Sawyer, il est résolu à la majorité,

D'ADOPTER, conformément à l'article 74 de la LIP, le projet éducatif 2023-2027 de l'école Évangéline, tel que proposé, dont copie est versée en annexe sous le numéro 0XX CÉ 22/2023 au présent compte-rendu du 14 juin 2023, pour en faire partie intégrante.

DE MANDATER le directeur pour qu'il informe toutes les personnes intéressées par le projet éducatif 2023-2027 de notre école.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La diplomation et la qualification des élèves

Orientation : S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification

Objectif : Réduire de 3 % le taux d'élèves des deux écoles (Évangéline, La Dauversière) qui quittent sans qualification ni diplomation de 10 % à 7 % d'ici le 30 juin 2027.

Enjeu : La réussite des élèves en français

Orientation : Rehausser le niveau des compétences en littératie.

Objectif : Accroître de 4 % le pourcentage d'élèves qui ont un résultat égal ou supérieur à 70 % dans la compétence LIRE, de 69 % à 73 % d'ici le 30 juin 2027.

Enjeu : La réussite des élèves en mathématiques

Orientation : Rehausser le niveau de compétence des élèves en numéracie

Objectif : Augmenter de 4 % la proportion d'élèves qui obtiennent 70 % et plus dans la compétence "Résoudre des problèmes" de 70 % à 74 % d'ici le 30 juin 2027.